



BIENVENUE À L'ESPACE PAUL ELUARD !



CULTURE EN VITRINE, CENSURE EN COULISSES

Ce vendredi soir, la Ville de Stains célèbre la culture et le débat d'idées en ouvrant sa saison culturelle. Malheureusement en coulisses, la municipalité instrumentalise le statut d'agent public pour faire taire la parole associative !



QUE SE PASSE-T-IL À STAINS UNE FOIS LE RIDEAU TOMBÉ ?

Le 27 juin 2026, un responsable associatif bénévole s'est exprimé lors d'un événement public, en dehors de son temps de travail. Ses propos, strictement factuels, ont été tenus avec courtoisie, sans la moindre injure ni agressivité. Pris à partie directement sur scène par un élu, il s'est contenté de répondre calmement et de manière posée. La collectivité profite alors du fait qu'il soit agent communal de l'Espace Paul Eluard, pour faire pression sur sa vie professionnelle. Il est suspendu de ses fonctions et menacé d'une sanction près de trois mois après les faits !



UN DÉTOURNEMENT DE PROCÉDURE SCANDALEUX !

Sanctionner un agent dans son travail pour une expression associative légitime et exercée sur son temps libre constitue un détournement de pouvoir. Si n'importe quel autre bénévole avait tenu ces mêmes propos, aucune poursuite n'aurait été possible.



On ne peut pas célébrer la liberté d'expression à travers la culture le vendredi soir et censurer les acteurs associatifs le reste de l'année !



LE SYNDICAT SUD CT STAINS EXIGE :

La levée immédiate de l'arrêté de suspension établi contre notre collègue, **Sa réintégration sans délai** dans ses fonctions et le **classement sans suite** de cette procédure disciplinaire abusive.



Soutenez la liberté d'expression associative et les agents du service public !



Nous, on lachera rien !!!!!!!!!!!!!!!



SYNDICAT SUD CT 93
Mairie de STAINS



Adresse mail :
syndicat.sud@stains



Facebook :
Sud CT 93 STAINS

*Toujours
du côté des agents !*